

Décret du comité d'aliénation sur la vente de biens nationaux, lors de la séance du 3 février 1791

Merlin de Douai, Jacques-François de Menou, baron de Boussay, Gislain-Louis Boutteville-Dumetz, Louis Pierre Joseph Prugnon, Armand Gaston Camus, Claude Pierre de Dellay-d'Agier ou Delay

Citer ce document / Cite this document :

Merlin de Douai, Boussay Jacques-François de Menou, baron de, Boutteville-Dumetz Gislain-Louis, Prugnon Louis Pierre Joseph, Camus Armand Gaston, Dellay-d'Agier ou Delay Claude Pierre de. Décret du comité d'aliénation sur la vente de biens nationaux, lors de la séance du 3 février 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXII - Du 3 janvier au 5 février 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1885. p. 728;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1885_num_22_1_10063_t1_0728_0000_2

Fichier pdf généré le 07/07/2020

par laquelle M. le maire de Paris annonce à l'Assemblée l'adjudication de trois maisons vendues au profit de la nation :

La première, située rue du Faubourg Saint-Jacques, louée 1,300 livres, estimée 19,050 livres, adjudgée 33,100 livres ; la seconde louée 2,000 livres, estimée 30,000 livres, adjudgée 32,500 livres ; la troisième, place du Chevalier-du-Guet, louée 770 livres, estimée 9,000 livres, adjudgée 17,700 livres.

MM. **Merlin, de Menou, Bouteville-Dumetz, Prugnon, Camus et Delley d'Agier**, au nom du comité d'aliénation, proposent des ventes de biens nationaux à diverses municipalités.

Ces ventes sont décrétées comme suit :

L'Assemblée nationale, sur les rapports qui lui ont été faits par plusieurs membres du comité de l'aliénation, des soumissions faites, suivant les formes prescrites, par différentes municipalités ci-après nommées, a déclaré et déclare leur vendre les biens nationaux dont l'état est annexé aux procès-verbaux respectifs des estimations desdits biens, aux charges, clauses et conditions portées par le décret du 14 mai 1790, et pour les sommes ci-après, payables de la manière déterminée par le même décret ;

Savoir :

Département des Ardennes.

A la municipalité de Sault-lès-Rethel, pour la somme de.....	9,393 l. 14 s. 6 d.		
A la municipalité de Vassigny, pour celle de..	41,309	8	»
A la municipalité de Courcy, pour celle de...	18,151	4	»
A la municipalité de Sauce-aux-Bois, pour...	38,860	»	»
A la municipalité de Bertencourt, pour.....	33,497	4	»
A la municipalité d'Auboncourt-lès-Vauzettes...	5,161	4	»

Département du Nord.

A la municipalité de Beuvry, pour celle de...	128,062	»	1
A la municipalité de Ruesnes, pour celle de..	5,762	10	»
A la municipalité de Bousies, pour celle de	8,450	»	»
A la municipalité de Valenciennes, pour.....	5,923,386	14	5

Département du Pas-de-Calais.

A la municipalité de Diéval, pour celle de....	66,017	10	»
--	--------	----	---

Département de l'Aube.

A la municipalité de Riceys, pour celle de....	82,704	15	4
A la municipalité de Bouy-sur-Orvin, pour...	54,835	»	»
A la municipalité d'Aix-en-Othe, pour.....	70,835	»	»

Département de la Marne.

A la municipalité de Neuville, pour celle de..	20,819	12	»
--	--------	----	---

A la municipalité de Passavant, pour celle de	40,550 l. 17 s. 4 d.		
A la municipalité de Pringy, pour celle de...	29,261	6	2
A la municipalité de Loisy, pour celle de....	52,591	7	»

Département de la Côte-d'Or.

A la municipalité de Fontangy, pour.....	10,534	3	»
--	--------	---	---

Département de Loir-et-Cher.

A la municipalité de Vendôme pour.....	109,735	2	»
--	---------	---	---

Département de la Haute-Marne.

A la municipalité de Dommartin-le-Saint-Père, pour celle de.....	20,683	7	10
--	--------	---	----

Département de l'Oise.

A la municipalité de Saint-Leu-sur-Oise, pour	137,215	14	»
A la municipalité de Silly, pour celle de.....	107,401	10	4
A la municipalité de Gondreville, pour.....	44,850	6	»

Département de l'Ariège.

A la municipalité de Saint-Girons, pour.....	49,602	»	»
--	--------	---	---

Département des Hautes-Pyrénées.

A la municipalité d'Asque, pour celle de.....	3,220	16	»
---	-------	----	---

Département de la Haute-Marne.

A la municipalité de Cirey, pour celle de.....	5,685	12	»
A la municipalité de Villers-sur-Marne, pour..	2,309	9	»
A la municipalité de Morancourt, pour.....	43,507	4	»
A la municipalité de Villers-aux-Chênes, pour	2,320	7	2
A la municipalité de Doulaincourt pour.....	16,894	16	6
A la municipalité de Flammerecourt, pour....	13,922	13	»

Département de l'Yonne.

A la municipalité de Sens, pour celle de.....	2,690,149	9	10
---	-----------	---	----

Département de l'Aude.

A la municipalité de Carcassonne, pour.....	359,300	15	»
---	---------	----	---

M. le **Président** indique l'ordre du jour de la séance de ce soir et lève la séance à deux heures et demie.